



LES DIFFERENTS MOTIFS DE REFUS DE VISA POUR LA FRANCE

PREMIÈRE PARTIE

Il arrive assez souvent que le consulat de France refuse d'accorder un visa à un étudiant souhaitant aller continuer son cursus en France.

Alors au cours de l'analyse de votre dossier de demande de visa le consulat de France examine plusieurs points afin de déterminer si celui-ci est cohérent et en phase avec leurs attentes. C'est donc dans cette optique que si vous n'avez rassuré le consulat de France quant à la qualité de vos documents, vous obtiendrez systématiquement un refus de visa. Le refus de visa s'accompagne toujours d'un motif.

Il en existe 7 à savoir :



1- Le document de voyage présenté est faux ou falsifié :

Si vous avez un tel motif de refus dans votre demande, ça ne sent pas trop bon pour vos futures demandes de visa.

En effet présenter un document falsifié est une infraction pénale, qualifiée de faux et usage de faux.

2- Vous n'avez pas fourni la preuve que vous disposez de ressources suffisantes pour couvrir les frais de toute nature, durant le séjour en France, ou vous n'êtes pas en mesure d'acquiescer légalement ces moyens :

Ce motif est l'un des plus rencontré. Une personne venant étudier en France, doit justifier d'un minimum annuel de 7380 euros, soit 615 euros/mois.

Cette somme doit être déposée dans une banque, afin que celle-ci délivre une attestation de virement irrévocable. Mais le problème se situe au niveau de la qualité de la banque, car en effet, le mauvais choix de la banque aura pour conséquence un refus de visa. En effet, plusieurs banques ont perdu de la crédibilité au niveau du consulat de France, par conséquent, en travaillant avec nous, nous vous conseillons les meilleures banques aux meilleurs coûts.



3- Vous n'avez pas justifié de votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur ou dans un organisme de formation professionnelle pour y suivre un cycle d'études :

Pour celui qui veut aller continuer ses études en France, il est important de trouver une admission dans une école. Mais, trouver l'admission ne suffit, que vous aillez obtenu une admission dans une université publique ou privée, les étapes à suivre afin que le consulat ne valide votre admission sont minutieuses, il est donc il donc important de faire confiance à ISWA pour votre accompagnement à cette étape.

En conclusion, ce projet est trop important pour y aller à l'aveugle. Faites-vous accompagner par des professionnels. Contactez-nous : <https://wa.me/23782286410>

